

demandé s'ils sont disposés à donner activement leurs services au Comité, et que dans le cas d'une réponse négative, ou dans le cas d'absence durant trois assemblées successives du Comité, sans raisons satisfaisantes, leur siège soit vacant, et le Comité remplira alors la place ainsi vacante.

Recommande que le *quorum* du Comité exécutif soit fixé à cinq.

Le Comité ne croit pas devoir entrer dans aucun détail des devoirs qui seront dévolus à ce Comité exécutif. Il aura néanmoins, probablement, d'abord à décider sur le genre et la classification des articles à envoyer en Europe : des sous-comités pourront être à la tête de chaque classe d'objets, et s'aidant du secours des comités locaux pourront rendre plus facile le choix des objets et les moyens de se les procurer.

Bien que le Comité désire ne pas entrer dans les détails, néanmoins il ne croit pas devoir omettre de recommander à l'attention du Comité exécutif, l'importance qu'il y aurait à publier un ouvrage sur le Canada, ses produits, ses ressources, le tout accompagné d'une carte indiquant la configuration du pays, et montrant les différentes routes suivies et à suivre par l'émigration européenne, et les prix de voyage, etc., lequel ouvrage serait publié en français, en anglais et en allemand, et distribué gratuitement pendant l'Exposition.

Le Comité n'a pas cru de son ressort d'entrer dans la considération des sommes qui seront nécessaires à l'obtention de l'objet en vue. Il ne manifeste, néanmoins, aucun doute sur la certitude d'obtenir les moyens nécessaires à la réussite d'un projet qui concerne, à un si haut degré, les intérêts de la province.

Le tout néanmoins humblement soumis,

T. MCKAY.